

DELIBERATION	N° 3.13 du 11.12.2020
OBJET	PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MENNECY

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-37 et L.153-41 à 44,

VU l'ordonnance n°2012-11 du 5 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme,

VU le décret n°2013-142 du 14 février 2013 pris pour l'application de l'ordonnance n°2012-11 du 5 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal de Mennechy, en date du 7 juillet 2017, rectifié par délibération du Conseil Municipal de Mennechy, en date du 3 novembre 2017, pour prendre en compte les remarques émises lors du contrôle de légalité du 5 septembre 2017,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de procéder à la modification du PLU pour adapter le règlement graphique et le règlement écrit :

- Ajustement des limites de la zone AU1, transformation en zone 1AU avec création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) et déclassement partiel de la zone UFb en UDa ;
- Agrandissement de la zone UB 12 mètres située avenue de la Jeannotte ;
- Modification de la zone UB 15 mètres située avenue de la Jeannotte ;
- Extension de la zone UG située avenue de la Jeannotte qui permettrait de construire divers équipements publics ;
- Intégration d'éléments règlementaires pour faciliter la transition écologique,

CONSIDERANT que les modifications envisagées ne sont pas de nature à porter atteinte à l'économie générale du Projet d'Aménagement et de Développement Durable mentionné au deuxième alinéa de l'article L.123-1 du Code de l'Urbanisme, ne réduisent pas un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière, ou une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels, ne comportent pas de graves risques de nuisance,

APRES DELIBERATION,

DECIDE de prescrire la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) en vue de procéder aux adaptations suivantes du règlement graphique et du règlement écrit :

- Ajustement des limites de la zone AU1, transformation en zone 1AU avec création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) et déclassement partiel de la zone UFb en UDa ;
- Agrandissement de la zone UB 12 mètres située avenue de la Jeannotte ;
- Modification de la zone UB 15 mètres située avenue de la Jeannotte ;
- Extension de la zone UG située avenue de la Jeannotte qui permettrait de construire divers équipements publics ;
- Intégration d'éléments règlementaires pour faciliter la transition écologique,

VILLE DE MENNECY

Département de l'ESSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 11 décembre 2020

Composant le Conseil : 33

En exercice : 33

Présents à la séance : 29

Date de convocation : 4 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le 11 décembre à dix-huit heures quinze minutes, les membres composant le Conseil Municipal de MENNECY se sont réunis au nombre vingt-neuf au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de :

Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mesdames, Messieurs :

PRESENTS :

Annie PIOFFET, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Claude GARRO, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Carina COELHO, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Dora ANNABI, Jean-Paul REYNAUD, Christian VITOUS, Audrey VUILLEMENOT, Patricia FOFFE, Gabin DOURNELLE, Loïc GALLAIS, Bruno CARRANI, Hélène VETARD, Julien MARTINAUD, Céline DAVID, Patrick POLVERELLI, Valérie DECOEUR, Jean-François CLAISSE, Astrid BENARD, Sandrine LEROTY

POUVOIRS :

*Thibaut LE BRECH donne pouvoir à Anne-Marie DOUGNIAUX
Sophie RENAC donne pouvoir à Claude GARRO
Julien SCHENARDI donne pouvoir à Annie PIOFFET
Julie-Anne SAMAMA donne pouvoir à Francis POTTIEZ*

ABSENTS :

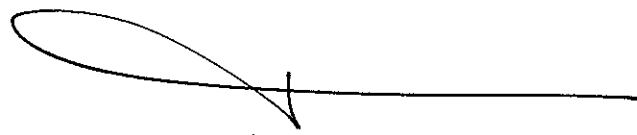
Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Sur proposition du Maire, *Julien MARTINAUD* ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction qu'il accepte.

DECIDE, conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, de notifier le projet modifié pour avis au Préfet de l'Essonne et aux personnes publiques énoncées à l'article L121.4 du Code de l'Urbanisme avant le début de l'enquête publique.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à engager les procédures en vue de l'organisation de l'enquête publique relative à la modification du P.L.U.

DECIDE de solliciter de l'Etat une dotation pour compenser la charge financière de la commune correspondant aux frais matériels et éventuellement aux frais d'études liés à la modification du P.L.U.

DIT que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois et que la mention de cet affichage sera effectuée dans un journal du département, conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du code de l'urbanisme. Elle sera en outre publiée au recueil des actes administratifs de la Commune.



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de MenneCY
Vice-Président de la Région Ile-de-France.



ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
ABSENT : 0

Acte à classer

19

1 2 3 4
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-12-14T16-15-16.00 (MI227197139)

Identifiant unique de l'acte : 091-219103868-20201211-19-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : - Prescription de la modification n.1 du plan local
d'urbanisme de Mennecy - - - - -

Date de décision : 11/12/2020



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 2. Urbanisme
2.1. Documents d'urbanismeActe : délib 3.13.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparer

Transmis

Accusé de réception

Date 14/12/20 à 16:14

Date 14/12/20 à 16:15

Date 14/12/20 à 16:22

Par DAMAGE ElodiePar DAMAGE Elodie